

Le canal de Chambly **Lieu de mémoire et milieu naturel**

Karine Lalonde and Matthieu Paradis

Number 143, Fall 2020

Nature/culture : ancrage, expériences, récits

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/94493ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Lalonde, K. & Paradis, M. (2020). Le canal de Chambly : lieu de mémoire et milieu naturel. *Cap-aux-Diamants*, (143), 22–26.



Maison du surintendant du canal à Chambly, 1914. Canaux du Québec. (BAC/PA-085725).

LE CANAL DE CHAMBLY : LIEU DE MÉMOIRE ET MILIEU NATUREL

par Karine Lalonde et Matthieu Paradis

Axe majeur de circulation et importante voie de communication pour les Premières Nations occupant le territoire québécois,

la rivière Richelieu a un rôle essentiel pour la défense et le développement économique durant toute l'époque coloniale.

Route majeure dès le XVIII^e siècle, elle devient, à l'ère des canaux de navigation au siècle suivant, l'une des composantes clés du vaste réseau de voies navigables du Nord-Est américain, favorisant le transit de nombreux produits. Le Richelieu est aussi historiquement l'un des corridors de biodiversité les plus riches du Québec, qui permet à une faune diversifiée de se nourrir, de se reproduire et de migrer vers des habitats essentiels à sa survie. On y trouve plus de la moitié des espèces de poissons d'eau douce du Québec, dont le chevalier cuirré, une espèce en voie de disparition, ainsi que plusieurs habitats protégés (frayères, aires de concentration d'oiseaux aquatiques, milieux humides, etc.). De plus, la rivière sert de couloir migratoire à plusieurs espèces d'oiseaux.



Chevaux de halage à l'œuvre près de l'écluse n° 9 du canal de Chambly en 1914. (BAC, PA-85729).

Dans un secteur aussi important, comment l'Agence Parcs Canada peut-elle assurer la protection et la mise en valeur du patrimoine culturel et naturel dans sa gestion du lieu historique national du Canal-de-Chambly? Le concept de «paysage culturel», défini par l'UNESCO comme la relation dans le temps entre les peuples et leur environnement ainsi que les interactions qui existent entre eux, permet d'intégrer différentes notions et de répondre aux impératifs de conservation et de mise en valeur du patrimoine naturel et culturel. D'ailleurs, l'approche courante en conservation des espèces en péril, qui reconnaît la valeur sociale et culturelle de ces dernières en tant que critère d'importance pour la conservation à l'échelle du paysage, exprime tout autant l'interrelation de ces notions.

S'étendant sur près de vingt kilomètres entre les villes de Saint-Jean-sur-Richelieu et de Chambly, le canal de Chambly permet de contourner de nombreux obstacles à la navigation. Construit en deux phases, de 1831 à 1843, et possédant des pôles urbains historiques à ses extrémités, le canal présente des paysages variés (agricoles, naturels, construits), tous modifiés par l'humain à travers le temps. La valeur de son paysage est définie par les interrelations, toujours présentes aujourd'hui, entre les composantes maîtresses que sont la rivière Richelieu, la voie canalisée et

ses écluses, le chemin de halage, les ponts, les ouvrages d'ingénierie et les bâtiments associés aux opérations, qui combinent évidemment des éléments naturels et historiques. Mentionnons que la mise en place de beaucoup de ces composantes remonte au début du XX^e siècle.

LE MOUVEMENT CITY BEAUTIFUL : PLACE À LA NATURE

Favorisant la promotion planifiée de la beauté urbaine au moyen de l'architecture, de l'uniformité de la conception et de la variété visuelle, le mouvement City Beautiful sera actif au Canada des années 1890 aux années 1930. Cet embellissement de l'environnement construit passera par un rapprochement avec la nature. C'est pourquoi on assiste alors à la création de réseaux de parcs et de promenades, à la plantation d'arbres le long des rues et à l'aménagement paysager des immeubles publics. De nombreux aménagements le long du canal de Chambly s'inscrivent dans ce mouvement d'embellissement «par la nature». La maison du surintendant, les logettes des écluses combinées et leur aménagement paysager, toujours présents dans le paysage culturel de la voie navigable à Chambly, représentent d'excellents exemples du mouvement City Beautiful au tournant du XX^e siècle. En effet, avec les modifications

apportées à la maison du surintendant, alors simplement le bureau administratif du canal, vers 1892-1893, l'environnement immédiat du bâtiment se voit agrémenté de nombreux arbres et d'un aménagement paysager (fontaine circulaire, rigole de drainage) dont les traces perdurent dans le temps. Lorsqu'en 1914, le bâtiment devient officiellement le lieu de résidence du surintendant du canal, une galerie fait son apparition, complétant le lien entre la composante bâtie et son environnement naturel et pittoresque.

Les logettes, des bâtiments de taille modeste, servent d'abri, d'entrepôt et de poste de travail aux éclusiers et pontiers du canal. Elles sont reconstruites en adoptant le style néo-Queen Anne dans la première décennie du XX^e siècle. Tout comme les écluses combinées et la maison du surintendant, elles renforcent le caractère et le paysage historiques de ce secteur du canal de Chambly.

LE CHEMIN DE HALAGE : DU TOUAGE DES BARGES À LA POLLINISATION

De par sa longueur ainsi que la durée de son utilisation, de 1843 jusqu'aux années 1940, le chemin de halage du canal de Chambly représente l'un des rares exemples tangibles témoignant de l'utilisation de ce type de structure sur les canaux canadiens. Situé sur la rive est et s'étendant sur presque toute la longueur du canal, ce chemin, essentiel à l'exploitation de la voie navigable, servait à touer les embarcations, principalement les barges, à l'aide de chevaux. Modifié au fil des années, notamment entre 1881 et 1890, période durant laquelle il est relevé et doublé presque de largeur, il semble qu'il a longtemps été en terre battue. Le gravier dont on l'a recouvert vers 1890 est remplacé sur presque tout son parcours par du macadam entre 1903 et 1910. Quant à l'ajout de poussière de pierre et d'asphalte dans certains secteurs, il s'agit d'éléments relativement récents dans le paysage de la voie navigable.

Parallèlement à l'évolution de la navigation, le chemin de halage s'est transformé peu à peu pour devenir le chemin multifonctionnel (cyclable et piétonnier) que nous connaissons. Aujourd'hui bordé de végétation, tant arborescente qu'arbusive et herbacée, l'ancien chemin de halage sert d'habitat ou de lieu de transit à une faune diversifiée. De plus, il permet la survie des insectes polli-

nisateurs, un enjeu actuel tant sur le plan environnemental qu'économique. En effet, les insectes pollinisateurs que l'on y retrouve permettent de préserver la biodiversité, gardent les écosystèmes en santé et assurent la préservation des plantes nourrissant la faune et des cultures maraîchères. Comme quoi l'ancienne fonction économique du canal de Chambly se perpétue grâce au rôle insoupçonné des insectes pollinisateurs.



Asclépiade en aval de l'écluse 4 du LHN du Canal-de-Chambly, 2016.
(Source : Parcs Canada).

LE CHEMIN DE HALAGE : PAYSAGE HISTORIQUE ET BIODIVERSITÉ

L'exemple du chemin de halage du canal de Chambly permet de démontrer les interactions qui existent entre un élément significatif du paysage culturel et son environnement. Cela dit, comment parvenir à conserver les caractéristiques tant culturelles que naturelles de cet ouvrage de génie ? En travaillant en équipe multidisciplinaire, Parcs Canada œuvre à promouvoir, dans certains secteurs, la végétalisation des berges au moyen d'essences mellifères et fleuries. Étant donné l'étroite relation entre le chemin de halage et la voie canalisée, les essences choisies



Tortues peintes sur l'île Fryer, 1956. (Source : Parcs Canada).

doivent respecter certains critères liés à la composante « culturelle » du paysage, notamment en ce qui a trait à leur hauteur et à leur volume, afin de ne pas rompre l'unité entre les structures historiques. C'est pourquoi l'asclépiade commune se retrouve en abondance le long du canal. Répondant aux critères « culturels », cette essence hôte est essentielle à la survie du papillon monarque, espèce évaluée en voie de disparition par le COSEPAC, le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, et permet, un peu à l'image du mouvement City Beautiful du début du XX^e siècle, d'embellir l'environnement paysager du canal de Chambly.

L'étroite relation entre le chemin de halage et le canal ne s'arrête pas là. En effet, la proximité de l'eau, la hauteur du talus et les matériaux composant la structure du chemin lui-même permettent une combinaison de chaleur et d'humidité idéale qui en fait, dans certaines sections du canal, un lieu de ponte propice pour les tortues. Ainsi, des femelles cherchant des sites de ponte, des bébés fraîchement éclos se frayant un chemin vers l'eau ou des solitaires prenant un bain de soleil sur des billots de bois peuvent être observés dans des secteurs où l'eau est peu profonde en bordure de cet ouvrage historique, notamment au niveau de l'île Fryer.

L'ÎLE FRYER : DE SITE STRATÉGIQUE À ÉCRIN DE VERDURE

Lieu stratégique du fait de la présence du fort Sainte-Thérèse au cours des XVII^e et XVIII^e siècles, « l'île » Fryer adopte sa morphologie actuelle avec la construction du canal de Chambly et les diverses interventions effectuées pendant le XX^e siècle, notamment au début des années 1970. Le paysage de l'île évoluera énormément à travers les époques, passant d'un paysage agricole à un site de mobilisation pour la construction et la mise en place du barrage/régulateur Fryer (1938) dans le cadre d'un projet inachevé de voie maritime sur le Richelieu à un environnement naturel remarquable autant pour la variété de sa faune que de sa flore. Il n'est donc pas étonnant qu'une composante naturelle, la chênaie bicolore, soit identifiée comme élément ayant contribué à la désignation du canal de Chambly à titre de lieu historique national. Cette chênaie bicolore est d'ailleurs un groupement rare au Québec, seulement présent dans le Haut-Richelieu. Bien que plusieurs chênes bicolores dépassent maintenant les 110 ans, on recense sur l'île de jeunes arbres qui assurent la régénération de cette essence admirable dans le paysage de l'île.

L'évolution de ce dernier est perceptible à travers diverses caractéristiques naturelles, comme les secteurs en friche, les groupements forestiers, dont certains sont en régénération, les marais et les marécages arborescents composant les milieux humides, ainsi que les plantes à statut précaire se trouvant dans les sections les moins perturbées de l'île. Cela dit, au sein même de ces caractéristiques principales, « évolution » rime avec « compétition ». En effet, le paysage de l'île a fait face à de nombreux défis au cours des dernières décennies : à la présence du roseau commun – communément appelé phragmite –, une espèce exotique envahissante se répandant le long des berges du canal et d'une partie du chemin de halage; à celle de la maladie hollandaise de l'orme, qui a fait pratiquement disparaître les ormes d'Amérique se trouvant sur l'île; et, plus récemment, à la mortalité des frênes, touchés par l'agrile. Malgré tout, ces rapports de compétition ont des aspects positifs, notamment l'apparition de nouveaux peuplements d'espèces pionnières comme le bouleau gris, le peuplier baumier et le peuplier faux-tremble. Et tout cet environnement offre un habitat exceptionnel à une variété d'oiseaux : l'hirondelle bicolor, le merle d'Amérique, le canard colvert, etc. Des amphibiens, des reptiles, des chauves-souris et d'autres mammifères, comme les rats musqués, les castors, les chevreuils, les marmottes et les renards, modèlent aussi le paysage à leur façon.

Même si le paysage du canal de Chambly au niveau de l'île Fryer est grandement défini par des composantes « environnementales » et « naturelles », rappelons que des éléments « culturels » et « historiques » parfois insoupçonnés y sont aussi présents. En effet, les traces du projet abandonné d'élargissement et de modification du canal de Chambly laissent aujourd'hui place à un écosystème extrêmement riche. Comme quoi les composantes « naturelles » et « culturelles » sont parfois indissociables!

Au cours de leurs 175 ans d'histoire, le canal de Chambly, ses nombreuses structures historiques et son environnement paysager ont évolué et ont été modifiés pour répondre, en partie, aux besoins liés à leur utilisation. Cela dit, les composantes « naturelles » et « culturelles » sont partie intégrante du site et de son paysage. La conservation d'un tel site présente des défis fort stimulants, particulièrement lorsque vient le temps d'assurer l'équilibre entre les opérations, l'entre-

tien du canal, la sécurité et les services offerts aux visiteurs. En poursuivant le travail multidisciplinaire accompli, Parcs Canada devrait donc en mesure de préserver le paysage naturel et culturel et de conserver le remarquable esprit du lieu du canal de Chambly.

Karine Lalonde est agente d'évaluation environnementale.

Matthieu Paradis est conseiller en gestion des ressources culturelles pour Parcs Canada.

Pour en savoir plus :

Parcs Canada. «Lieu historique national du Canal-de-Chambly», <https://www.pc.gc.ca/fr/lhn-nhs/qc/chambly>.

P.-André Sévigny. *Commerce et navigation sur le canal Chambly : aperçu historique*. Ottawa, Parcs Canada, 1983.

Plan d'action Saint-Laurent 2011-2026. «Corridor Vert et Bleu pour le Richelieu», http://planstlaurent.qc.ca/fr/qualite_de_leau/amelioration_de_la_qualite_de_leau_projets_2011_2016/pollution_diffuse_2011_2016/corridor_vert_et_bleu_pour_le_richelieu.html. (Page consultée le 28 juillet 2020).

Gouvernement du Canada. Environnement et ressources naturelles. «Approche pancanadienne pour la transformation de la conservation des espèces en péril au Canada», <https://www.canada.ca/fr/services/environnement/faune-flore-especes/especes-peril/approche-pancanadienne/conservation-especes-en-peril.html>. (Page consultée le 28 juillet 2020).

Gouvernement du Québec. Environnement et lutte contre les changements climatiques. «La protection des pollinisateurs», <http://www.environnement.gouv.qc.ca/pesticides/strategie2015-2018/pollinisateurs.htm>. (Page consultée le 28 juillet 2020).

Mandat de Parcs Canada : «Au nom de la population canadienne, nous protégeons et mettons en valeur des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada, et en favorisons chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance, de manière à en assurer l'intégrité écologique et commémorative pour les générations d'aujourd'hui et de demain.»